



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

Le 21 décembre 2020

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Présents : Monsieur le maire Robert Bérubé et messieurs les conseillers Nicholas Ouellet, Philippe Gauvin Lévesque, Pierre Lachaine, Sarto Dubé, René Royer et Martin Morais

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, convoquée le 10 décembre 2020 par avis spécial et par avis public dûment signifié selon la loi par la directrice générale madame Andréane Collard-Simard et tenue le 21 décembre 2020 à 19 h par vidéo-conférence.

Formant quorum sous la présidence du maire monsieur Robert Bérubé.

Madame Andréane Collard-Simard directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

Après vérification du quorum, monsieur le maire Robert Bérubé déclare la séance ouverte.

262.12.20

2. DÉPÔT DE L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT les articles 152 et 158 du Code municipal du Québec (ci-après nommé CMQ) ;

CONSIDÉRANT QUE madame la directrice générale et secrétaire-trésorière déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal, conformément à l'article 156 du CMQ ;

CONSIDÉRANT l'article 153 du CMQ qui énonce que l'avis de convocation, qui a bel et bien été notifié, doit être mentionné au procès-verbal ;

CONSIDÉRANT le dépôt du Rapport de signification ;

CONSIDÉRANT l'article 956 du CMQ ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller monsieur Pierre Lachaine et résolu à l'unanimité des membres présents :

DE déclarer que la séance extraordinaire sera tenue selon l'ordre du jour.

263.12.20

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil prennent connaissance du contenu de l'ordre du jour et monsieur le maire, Robert Bérubé en fait la lecture :

1. Ouverture de la séance ;
2. Dépôt de l'avis de convocation ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Présentation des prévisions budgétaires 2021 et du programme triennal des dépenses en immobilisations
5. Adoption des prévisions budgétaires 2021 et du programme triennal des dépenses en immobilisations
6. Période de questions
7. Levée de la séance

ATTENDU QUE les membres du conseil sont d'accord avec la proposition d'ordre du jour, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Morais et résolu à

l'unanimité des membres présents que :

D'APPROUVER la proposition de l'ordre du jour ci-haut mentionné.

4. PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Monsieur le maire, Robert Bérubé présente les prévisions budgétaires 2021 et le programme triennal des dépenses en immobilisations.

**Prévisions budgétaires
Exercice se terminant le 31 décembre 2021**

Revenus

Taxes foncières générales	376 392 \$
Taxes dettes à long terme aqueduc & égout 15 %	35 960 \$
Taxes service de la dette	211 934 \$
Taxes spéciales incendies	131 617 \$
Taxes spéciales police	100 000 \$
Taxes déneigement	139 580 \$
Taxes quotes-parts MRC	190 068 \$
Taxes exploitation aqueduc	102 472 \$
Taxes exploitation égouts	80 698 \$
Taxes matières résiduelles	168 923 \$
Taxes fosses septiques	13 270 \$
Taxes dettes à long terme aqueduc & égout	151 354 \$
Taxes centre d'urgence 911	8 200 \$
Autres revenus	573 752 \$

Total des revenus **2 284 220 \$**

Dépenses

Administration	428 399 \$
Sécurité publique	249 067 \$
Transport	345 939 \$
Hygiène du milieu	507 181 \$
Santé et bien-être	9 100 \$
Aménagement et urbanisme	152 511 \$
Loisirs et culture	183 161 \$
Frais de financement	64 243 \$
Dettes à long terme	344 620 \$

Total des dépenses **2 284 221 \$**

Taux des taxes sur la valeur foncière

Taxes foncières générales	0.35314 \$
Service de la dette aqueduc & égout	0.03374 \$
Service de la dette générale	0.19884 \$
Taxes spéciales incendies	0.12349 \$
Taxes spéciales police	0.09382 \$
Taxes réseaux routier et déneigement	0.13096 \$
Quotes-parts et services rendus MRC	0.17833 \$

Total des taxes foncières

1.11233 \$

Autres taxes

Aqueduc - Exploitation	172.98 \$
Égouts - Exploitation	136.22 \$
Boues et fosses septiques	174.65 \$
Matières résiduelles	202.00 \$
Aqueduc & égout service de la dette	255.49 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

No. projet	État des dépenses par projet	Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation					
		Dépenses antérieures au programme	Programme triennal				Dépenses ultérieures au programme
			Année : 2021	Année : 2022	Année : 2023	Total des trois années	
401	Grefe – Gestion des archives		15 000			15 000	15 000
402	Fournaise à l'huile – Édifice municipal		20 000			20 000	20 000
403	Rénovation de la grange – Voirie municipale		50 000			50 000	50 000
404	Ingénierie d'un réservoir d'eau potable	4 055	28 525			28 525	32 580
405	Construction d'un réservoir d'eau potable		360 000			360 000	360 000
406	Ingénierie de l'aqueduc – chemin du Fronteau		15 000			15 000	15 000
407	Construction de l'aqueduc – chemin du Fronteau		200 000			200 000	200 000
408	Ingénierie Télémétrie		25 000			25 000	25 000
409	Construction Télémétrie			135 000		135 000	135 000
410	Construction aqueduc et égout – Secteur Nord-du-Rocher	34 116		1 000 000	1 100 000	2 200 000	2 234 116
411	Réfection de la chaussée – Nord-du-Rocher				200 000	100 000	200 000
412	Plaques d'identification		6 000			6 000	6 000
413	Signalisation lumineuse		13 000			13 000	13 000
414	Pavage rue Garneau		10 000			10 000	10 000
			742 525	1 135 000	1 300 000	3 177 525	3 215 696

Tous ces projets étant conditionnels à l'aide financière des gouvernements supérieurs et aux règlements d'emprunts de la Municipalité de Saint-Pacôme.

264.12.20

5. ADOPTION DU BUDGET 2021 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

ATTENDU QUE la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2021 de même que du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2021-2022-2023, ces documents étant annexés et faisant partie intégrante de ce procès-verbal ;

ATTENDU QU'avis public de cette séance extraordinaire a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur Martin Morais et résolu à l'unanimité des conseillers présents **QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Pacôme :

ADOpte le budget de l'exercice financier 2021 prévoyant des revenus et dépenses de 2 284 221 \$;

ADOpte le programme d'immobilisations pour les exercices financiers de 2021, 2022 et 2023.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

265.12.20

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE tous les items de l'ordre du jour ont été discutés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller, monsieur Pierre Lachaine et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la séance extraordinaire soit levée à 19 h 35.

Robert Bérubé
Maire

Andréane Collard-Simard
Secrétaire-Trésorière